

Odontoiatria 20.1 Règles de facturation et de remboursement des actes dentaires (CCAM)

Regole di fatturazione e rimborsi degli interventi dentistici (CCAM)



1. Guarda il video e rispondi alle domande correlate.

Video: https://www.youtube.com/watch?v=02EflyPW_al&start=98&end=243

CCAM	(CCAM)	Phase non chirurgicale	(Fase non chirurgica)
Bien cadrer	(Inquadramento corretto)	Phase chirurgicale	(Fase chirurgica)
Prise en charge	(Presa in carico)	Maintenance à long terme	(Mantenimento a lungo termine)
Affection de longue durée	(Afferzione di lunga durata)	Traitement immunomodulateur	(Trattamento immunomodulatore)
ALD	(ALD)	Coordination avec le médecin traitant	(Coordinamento con il medico curante)
Soins parodontaux	(Cure parodontali)	Maladies parodontales	(Malattie parodontali)
Soins couverts par la Sécurité sociale	(Cure coperte dalla Sécurité sociale)	Maladies systémiques inflammatoires	(Malattie sistemiche infiammatorie)
Sécurité sociale	(Sécurité sociale)	Traitement parodontal	(Trattamento parodontale)
Remboursements	(Rimborsi)	Récidive d'événements cardiovasculaires	(Recidiva di eventi cardiovascolari)
Recommandations européennes	(Raccomandazioni europee)	Infarctus	(Infarto)
Stade de la maladie	(Stadio della malattia)	AVC	(Ictus)
Gestes techniques	(Manovre tecniche)	Maladies chroniques	(Malattie croniche)
Accompagnement du patient	(Supporto al paziente)		

1. Quels patients bénéficient de spécificités de prise en charge pour les soins parodontaux ?
 - a. Les patients en bonne santé générale
 - b. Les enfants uniquement
 - c. Les patients diabétiques en affection de longue durée
 - d. Tous les patients sans distinction
2. Comment les soins parodontaux sont-ils pris en charge dans ce contexte ?
 - a. Par un remboursement intégral de la Sécurité sociale sans codage
 - b. Par des codes spécifiques de la CCAM
 - c. Sans code officiel, seulement par facture
 - d. Par un seul code commun à tous les soins dentaires
3. Que comprend la prise en charge des soins parodontaux ?
 - a. Uniquement une intervention chirurgicale en milieu hospitalier
 - b. Seulement un traitement médicamenteux sans suivi
 - c. Des phases non chirurgicales, parfois chirurgicales, et une maintenance à long terme
 - d. Un contrôle d'hygiène unique sans suivi

4. Pourquoi les soins parodontaux peuvent-ils être remboursés pour certains patients chroniques ?
- a. Parce que la coordination avec le médecin traitant n'est jamais nécessaire
 - b. Parce que les maladies parodontales n'ont aucun lien avec la santé générale
 - c. Parce que tous les soins dentaires sont systématiquement gratuits
 - d. Parce qu'un traitement parodontal peut réduire le risque de récurrence d'événements cardiovasculaires

1-c 2-b 3-c 4-d

2. Leggi il dialogo e rispondi alle domande.

Règles de facturation et remboursement

Regole di fatturazione e rimborso

- L'assistant:** Première règle : l'acte « Consultation » ne peut jamais être facturé avec un autre acte le même jour. *(Prima regola: l'atto «Consultazione» non può mai essere fatturato insieme a un altro atto nello stesso giorno.)*
- La dentiste:** Donc si je fais un composite ou une radio, je ne peux pas ajouter la consultation ? *(Quindi se faccio un composito o una radiografia, non posso aggiungere la consultazione?)*
- L'assistant:** Exactement. Deuxième règle : le détartrage, c'est deux lignes maximum tous les six mois. *(Esatto. Seconda regola: il detartraggio può essere registrato al massimo due voci ogni sei mesi.)*
- La dentiste:** Et si je fais les deux arcades en une seule séance ? *(E se faccio entrambe le arcate in una sola seduta?)*
- L'assistant:** Vous enregistrez un seul acte pour les deux arcades, mais la deuxième arcade est facturée à moitié prix. *(Registrate un unico atto per le due arcate, ma la seconda arcata viene fatturata al 50%.)*
- La dentiste:** Les 50 %, ça s'applique aussi à d'autres soins ? *(Il 50% si applica anche ad altre prestazioni?)*
- L'assistant:** Oui, pour les extractions et les radiographies faites le même jour : la première est à 100 %, les suivantes à 50 %. *(Sì, per le estrazioni e le radiografie effettuate lo stesso giorno: la prima è al 100%, le successive al 50%.)*
- La dentiste:** Et quels sont les actes remboursés par l'Assurance Maladie ? *(E quali sono gli atti rimborsati dall'Assicurazione Malattia?)*
- L'assistant:** Les extractions, les composites, les endodonties, le détartrage et les radios : périapicale, panoramique, cone beam s'il y a un foyer infectieux. *(Le estrazioni, i compositi, le terapie endodontiche, il detartraggio e le radiografie: periapicali, panoramiche, cone beam se c'è un focolaio infettivo.)*
- La dentiste:** Et les actes non remboursés ? *(E gli atti non rimborsati?)*
- L'assistant:** La parodontologie (sauf en cas d'ALD comme le diabète), les implants, les actes esthétiques, la désobturation endodontique et le recellement ou la dépose de couronne ou de bridge. *(La parodontologia (salvo in caso di ALD come il diabete), gli impianti, gli interventi estetici, la ritrattamento endodontico e il fissaggio o la rimozione di corone o ponti.)*

1. Que se passe-t-il pour la facturation si la dentiste fait une consultation et un composite le même jour ?
 - a. Elle peut facturer la consultation avec un dépassement d'honoraires.
 - b. Elle facture seulement la consultation.
 - c. Elle facture la consultation et le composite ensemble.
 - d. Elle ne peut pas facturer la consultation en plus du composite ou de la radio.
2. Quels actes sont indiqués comme non remboursés par l'Assurance Maladie ?
 - a. Les radios panoramiques et le cone beam en cas de foyer infectieux.
 - b. Les extractions, les composites et le détartrage.
 - c. Toutes les couronnes, y compris les couronnes sur implant, sont remboursées à 100 %.
 - d. Les actes de parodontologie (sauf ALD comme le diabète), les implants et les actes esthétiques.

1-d 2-d